

2009/1658 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIO-EDUCATIF OU DE PREVENTION SPECIALISEE ORGANISANT DES CHANTIERS LOISIRS OU EDUCATIFS A DESTINATION DE JEUNES LYONNAIS RENCONTRANT DES DIFFICULTES SOCIALES ET FINANCIERES PARTICULIERES - PROGRAMMATION COMPLEMENTAIRE 2009 (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 24 août 2009 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« En liaison avec les structures de quartier ou associations spécialisées dans le domaine de la prévention, la Ville de Lyon apporte son appui au développement des « chantiers jeunes » sur le territoire communal. Le volet prévention du contrat urbain de cohésion sociale de Lyon, mis en œuvre dans le cadre du contrat local de sécurité, signé le 30 mai 2008 entre la Ville de Lyon, l'Etat (Préfecture, Autorité judiciaire, Inspection académique) et le Conseil Général du Rhône, a réaffirmé la priorité de développer les chantiers jeunes.

Trois types de chantiers sont envisageables, selon l'âge des jeunes ou leurs besoins spécifiques :

- des chantiers « loisirs » à destination des adolescents âgés de 14 à 18 ans, qui se déroulent durant les congés scolaires ou le temps libre, et permettent aux jeunes de financer principalement des projets de départ en vacances. Ces chantiers sont portés par les structures de quartier, MJC ou Centres sociaux ;

- des chantiers « éducatifs » en direction des jeunes âgés de 16 à 25 ans suivis par les éducateurs spécialisés et dont la compétence relève essentiellement de structures telles que l'ADSEA (Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance) ou la SLEA (Société Lyonnaise pour l'Enfance et l'Adolescence) ;

- des chantiers « insertion » qui s'adressent aux jeunes âgés de 18 à 25 ans soucieux d'acquérir des compétences supplémentaires susceptibles de faciliter leur recherche d'emploi. Ces chantiers, par nature plus complexes à organiser, sont suivis par la Mission Locale de Lyon.

Pour 2009, l'accent est mis sur deux priorités : une participation accrue des jeunes en difficulté, notamment pour les jeunes filles, et un développement du partenariat afin de diversifier les supports de chantier et les lieux de réalisation. Dans cet esprit, un certain nombre de projets vous ont été présentés lors de la séance du 4 mai 2009 et ont recueilli un vote favorable.

Le tableau suivant présente de nouveaux projets de chantiers, qui répondent aux exigences fixées en termes de sécurité (âge, encadrement, assurance, autorisation parentale, fiche sanitaire), et en termes de partenariat avec les jeunes certes, mais également avec les intervenants professionnels dans le quartier (services municipaux, régies de quartier, bailleurs sociaux...).

Tous ces projets ont recueilli préalablement un avis favorable de la Commission Prévention Jeunesse réunie le 15 juin 2009:

Arrt(s)	Structure maître d'ouvrage	Intitulé de l'action	Délégation Jeunesse (N. Vallaud Belkacem) LC 41939	Observations
1 <sup>er</sup>	Centres Sociaux de la Croix Rousse-Grand Côte 27, rue Pernon 69004 Lyon	Enlèvement des encombrants de la cave du local jeunes Artaud (Espace jeunes du 4 <sup>e</sup> )	650,00 €	chantier loisirs pour 5 jeunes de 14 à 16 ans
<b>sous total 1<sup>er</sup> arrondissement</b>			<b>650,00 €</b>	
2 <sup>e</sup>	MJC Perrache cours de Verdun 69002 Lyon	Enlèvement d'encombrants situés dans les locaux utilisés par la MJC	1 000,00 €	chantier loisirs 5 à 10 jeunes de 14 à 18 ans
2 <sup>e</sup>	ADSEA Prévention (Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence) Immeuble le Roosevelt 240, av Général de Gaulle 69500 Bron	Aménagement de parcelles sur les jardins suspendus du Centre d' Echange de Lyon Perrache, en partenariat avec la MJC, l'école Gilibert et les Espaces Verts	2 500,00 €	chantier éducatif pour 10 jeunes de 17 à 20 ans
<b>sous total 2<sup>e</sup> arrondissement</b>			<b>3 500,00 €</b>	
3 <sup>e</sup>	SLEA 1, passage des Peupliers 69100 Villeurbanne	Chantier gymnase Paul Bert	4 500,00 €	chantier éducatif pour 13 jeunes de 18 à 21 ans
<b>sous total 3<sup>e</sup> arrondissement</b>			<b>4 500,00 €</b>	
7 <sup>e</sup>	SLEA 1, passage des Peupliers 69100 Villeurbanne	Chantier résidence Saint Michel en partenariat avec le Grand Lyon Habitat	900,00 €	chantier éducatif pour 4 jeunes de 18 à 21 ans
7 <sup>e</sup>	Fondation Arche de Noé Armée du Salut 5, rue Féliссent 69007 Lyon	Chantier Cité Jardins en partenariat avec le Grand Lyon Habitat	800,00 €	chantier loisirs pour 6 jeunes de 17 et 18 ans
<b>sous total 7<sup>e</sup> arrondissement</b>			<b>1 700,00 €</b>	
8 <sup>e</sup>	Centre Social des Etats-Unis 73, rue Jean Sarrazin 69008 Lyon	Peinture des édicules béton et rénovation des murs des tours 102 et 108 de Langlet Santy	690,00 €	chantier loisirs pour 7 jeunes de 14 à 18 ans
<b>sous total 8<sup>e</sup> arrondissement</b>			<b>690,00 €</b>	
9 <sup>e</sup>	Centre social la Sauvegarde 573, avenue de la Sauvegarde 69009 Lyon	Remise à neuf des vestiaires du stade Balmont	1 500,00 €	chantier loisirs pour 15 jeunes de 16 à 22 ans
<b>sous total 9<sup>e</sup> arrondissement</b>			<b>1 500,00 €</b>	
<b>Total général</b>			<b>12 540,00 €</b>	

Vu ladite convention ;

Vu la délibération du 4 mai 2009 ;

Vu les avis émis par les Conseils des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de sa Commission Jeunesse – Sports et Vie Associative ;

### DELIBERE

1- Les subventions suivantes sont allouées aux associations figurant dans le tableau, au titre de la programmation complémentaire 2009 des chantiers loisirs et éducatifs à destination des jeunes lyonnais rencontrant des difficultés sociales ou financières particulières :

Arret(s)	Structure maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Délégation Jeunesse (N. Vallaud Belkacem) LC 41939	Observations
1 <sup>er</sup>	Centres Sociaux de la Croix Rousse-Grand Côte 27, rue Pernon 69004 Lyon	Enlèvement des encombrants de la cave du local jeunes Artaud (Espace jeunes du 4 <sup>e</sup> )	650,00 €	chantier loisirs pour 5 jeunes de 14 à 16 ans
<b>sous total 1<sup>er</sup> arrondissement</b>			<b>650,00 €</b>	
2 <sup>e</sup>	MJC Perrache cours de Verdun 69002 Lyon	Enlèvement d'encombrants situés dans les locaux utilisés par la MJC	1 000,00 €	chantier loisirs 5 à 10 jeunes de 14 à 18 ans
2 <sup>e</sup>	ADSEA Prévention (Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence) Immeuble le Roosevelt 240, av Général de Gaulle 69500 Bron	Aménagement de parcelles sur les jardins suspendus du Centre d' Echange de Lyon Perrache, en partenariat avec la MJC, l'école Gilibert et les Espaces Verts	2 500,00 €	chantier éducatif pour 10 jeunes de 17 à 20 ans
<b>sous total 2<sup>e</sup> arrondissement</b>			<b>3 500,00 €</b>	
3 <sup>e</sup>	SLEA 1, passage des Peupliers 69100 Villeurbanne	Chantier gymnase Paul Bert	4 500,00 €	chantier éducatif pour 13 jeunes de 18 à 21 ans
<b>sous total 3<sup>e</sup> arrondissement</b>			<b>4 500,00 €</b>	
7 <sup>e</sup>	SLEA 1, passage des Peupliers 69100 Villeurbanne	Chantier résidence Saint Michel en partenariat avec le Grand Lyon Habitat	900,00 €	chantier éducatif pour 4 jeunes de 18 à 21 ans
7 <sup>e</sup>	Fondation Arche de Noé Armée du Salut 5, rue Félicité 69007 Lyon	Chantier Cité Jardins en partenariat avec le Grand Lyon Habitat	800,00 €	chantier loisirs pour 6 jeunes de 17 et 18 ans
<b>sous total 7<sup>e</sup> arrondissement</b>			<b>1 700,00 €</b>	

8 <sup>e</sup>	Centre Social des Etats-Unis 73, rue Jean Sarrazin 69008 Lyon	Peinture des édicules béton et rénovation des murs des tours 102 et 108 de Langlet Santy	690,00 €	chantier loisirs pour 7 jeunes de 14 à 18 ans
<b>sous total 8<sup>e</sup> arrondissement</b>			<b>690,00 €</b>	
9 <sup>e</sup>	Centre social la Sauvegarde 573, avenue de la Sauvegarde 69009 Lyon	Remise à neuf des vestiaires du stade Balmont	1 500,00 €	chantier loisirs pour 15 jeunes de 16 à 22 ans
<b>sous total 9<sup>e</sup> arrondissement</b>			<b>1 500,00 €</b>	
<b>Total général</b>			<b>12 540,00 €</b>	

2- Le modèle type de convention d'application devant être signée avec les associations pour lesquelles des conventions ont déjà été signées antérieurement (pluriannuelles en cours de validité ou relatives à l'année en cours) est approuvé.

3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4- La dépense correspondante, soit 12 540 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours sur la ligne de crédit 41939, nature 6574, fonction 422.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. VALLAUD-BELKACEM